

Tout a commencé en 1947 peut-être... ou en 1948...*



Le lancement de l'APF dans les Deux-Sèvres : Gabrielle BORDIER

Mlle Bordier convoque à une réunion chez Mme Coudet du Foresto, dont le mari était sénateur, un certain nombre de personnes susceptibles de vouloir s'investir dans la création d'une 'antenne locale' de l'APF à Niort. Etaient présents ce jour-là, M. Trannoy, venu de Paris expliquer ce qu'était l'association, Mme Savatier, qui s'occupait à l'époque de l'association des veuves de guerre (qui avait elle-même été contactée par Mmes Caillebaut et Cornet), ainsi qu'un certain nombre de dames « influentes » dans le département.

« Il n'y avait à l'époque ni délégué, ni assistante sociale, ni secrétaire, donc tout le monde devait y mettre un petit peu du sien. Tout s'est monté petit à



petit », confie Mme Savatier, présente lors de cette première réunion qui a probablement lancé l'association dans les Deux-Sèvres. *« J'ai fait un peu de tout dans l'association : des chiffres au collage d'enveloppes, en passant par la visite des personnes handicapées dans les hôpitaux. J'étais disposée à faire n'importe quoi pour rendre service ! »*

Elle se souvient même être allée une fois à Paris voir l'assistante sociale de l'APF à propos d'un « cas embêtant », puisqu'il n'y avait personne pour les aider dans la région !

Mlle Bigosinski, assistante sociale retraitée de la Mutualité Sociale Agricole, est venue travailler pour Mlle Bordier. *« Elle avait gardé beaucoup de contacts avec ses collègues et quand elle avait besoin de quelque chose dans une commune, elle savait tout de suite où aller chercher ! Elle était très présente, très dévouée ! »*

Ils organisaient souvent des réunions auxquelles participaient également Guy et Françoise Pierre. Ils faisaient également des sorties, comme le Puy du Fou. *« Ca vivait quand même ! »*. Comme ils ne disposaient pas de locaux, ils organisaient les réunions les uns chez les autres.

Mme Brunet de St-Maixent se souvient que Mme Victoire Daumet faisait un peu de secrétariat pour Mle Bordier. Pour les journées nationales du handicap, une quête était organisée. *« On y envoyait nos enfants avec les copains de l'école pour faire la quête, et ensuite on se retrouvait tous chez Mme Daumet pour compter l'argent. » « Tout le monde connaissait Mlle Bordier ici, à St-Maixent. On se fréquentait, on se voyait souvent ».* Mme Brunet a travaillé quelques mois au château de l'Etortière¹, à côté de Soudan, près de St-Maixent l'Ecole. *« C'était un centre qui accueillait des enfants handicapés et qui appartenait à la famille de Mlle Bordier. Il y avait une quinzaine de jeunes filles environ, et des institutrices qui venaient enseigner. Le directeur s'appelait M. Dabbadie »*

Mme Rammeloo évoque la venue de Gabrielle Bordier à son domicile, à Mauléon, pour la constitution d'un dossier pour une émission de Radio Monte Carlo intitulée « 2000 Lumières ». Il s'agissait d'un grand gala annuel qui permettait de récolter des fonds

¹ « La Roseraie à Aix-les-Bains et l'Etortière dans les Deux-Sèvres, peuvent être considérés comme les premiers Instituts d'Education Motrice ouverts par l'association, quand bien même cette appellation officielle n'existera qu'à partir de la loi sur les institutions sociales et médico-sociales de 1975. »

au profit des personnes handicapées. Grâce à l'aide de Mle Bordier, Mr et Mme Rammeloo ainsi que Mr et Mme Prouteau de Coulon ont pu bénéficier d'un don pour aménager leur logement.

A cette époque, il n'y avait pas de mailing comme aujourd'hui, et pour les courriers, les bénévoles, comme Mme Rammeloo, les faisaient à domicile. L'APF achetait des enveloppes et fournissait les adresses. Chacun, de son domicile, parfois par petits groupes, s'occupait d'envoyer les courriers. Mr Rammeloo surtout s'en occupait, Gabrielle Bordier l'ayant désigné comme correspondant sur le secteur.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
 Groupement des déficients de la motilité
 47, Rue de Chabrol, PARIS-X^e — PROvence 42-13

M^{lle} *Ginette SULLARD*
Le Temple des Par. Chabrol / Sèvres
 est inscrit à l'Association
 comme Membre
 Le Président-Fondateur, Le Délégué, Le Titulaire
 A. TRANNOY
 Année 195*2* *G. Bordier* N° *704*

M. Boileau du Chillou, a connu l'un des tous premiers centre de l'APF en 1944 : St Clément des Levées, près de Saumur ². C'est Mle Bordier qui l'a conduit au centre. C'était encore la guerre et il n'y avait donc pas de moyen de transport, à part un car qui passait de temps en temps. *« J'étais accompagné par ma grand-mère jusqu'à Thouars et là, Mlle Bordier m'a pris en charge ; elle avait une voiture qui était aménagée pour elle. Elle était très handicapée. Elle avait des chaussures orthopédiques et*

² Premier centre de formation ouvert par l'APF en 1943, il est installé dans deux vieilles maisons de pays situées sur les bords de la Loire et inaccessibles à souhait mais offertes sans loyer à l'association. Il ouvre en pleine guerre et accueille d'abord quelques apprentis en cordonnerie. Il sera transféré en 1958 à Basse-goulaine, près de Nantes. »

Rencontre de Gabrielle BORDIER et de Claude TREILLE : les années 60

(entretien avec Monsieur Treille)*

Mme Claude Treille fait la connaissance de Mle Bordier vers 1960 grâce à des amis communs. *« Mlle Bordier était à l'époque déléguée départementale (voire régionale) de l'APF »,* se souvient Mr Treille.

**Monsieur Treille était président du Conseil général depuis 1958. Il est devenu Sénateur en 1977.*

marchait avec des cannes. On n'allait pas très loin, mais à l'époque je croyais être rendu au bout du monde ! C'était ma première sortie, j'avais 14 ans. J'étais un peu le « chouchou » de Mle Bordier, je crois que j'étais un des premiers qu'elle envoyait dans un centre. Je me rappelle qu'une année, pour Noël, j'ai reçu un colis de sa part qui contenait une belle écharpe. C'était quelqu'un de très gentil. »

« Lorsque je travaillais chez le notaire, à Airvault, j'étais délégué du canton de St Loup sur Thouet pour l'APF. J'aidais un peu, je distribuais des colis pour Noël. Je me souviens avoir participé à plusieurs repas organisés à Parthenay, à Thouars. Je suis sorti de l'APF mais j'ai gardé contact avec des personnes à l'extérieur comme Lucien Leclair ou Odette Guignon »

« Elles sont vite devenues amies, et Mle Bordier lui a parlé de ses difficultés, en tant que personne handicapée, d'assumer toutes ses fonctions de déléguée départementale de l'APF. Elle a tout d'abord demandé à mon épouse d'être déléguée cantonale (en 1962) pour prendre contact avec des paralysés et

s'occuper de faire rentrer un peu d'argent en organisant les quêtes annuelles lors de la journée des Paralysés de France. Mlle Bordier venait souvent à la maison. Elles ont rapidement compris que ça ne pouvait pas tourner sans qu'il y ai une structure administrative et des 'non paralysés', toujours bénévolement bien sûr ! Mlle Bordier a ressenti qu'effectivement il y avait comme un renouveau grâce à l'influence, entre autre, de mon épouse. Les quêtes, tout

d'abord organisées dans le Mellois, se sont étendues sur Niort, Parthenay, puis sur tout le département. Alors Mle Bordier a demandé à Claude de l'aider de plus en plus à la délégation départementale. Mon épouse a accepté d'être en quelque sorte l'amie intime de Gabrielle Bordier et elle a trouvé une dame qui est venue les aider à faire du secrétariat : Mme Charleux. »

Mme CHARLEUX, secrétaire de la délégation

« Tout d'abord, mon travail de secrétariat a consisté à recenser tous les handicapés que Mle Bordier connaissait déjà, puis solliciter des bénévoles pour créer un réseau afin de connaître les personnes qui avaient besoin de l'APF. On a eu le bonheur, par des contacts, par des amis, par des connaissances, de trouver une personne qui voulait bien accepter la responsabilité de sa commune ou de son canton et en relation avec le maire et les assistantes sociales locales (MSA), on nous signalait les familles où l'on trouverait une personne handicapée. Puis, nous les contactions pour leur expliquer ce qu'elles pouvaient attendre de nous et connaître leurs besoins. Ensuite, Mlle Bigosinski, prenait contact avec eux et leur proposait tout d'abord un fauteuil, puis les aménagements dans la maison. »

Une admirable figure régionale disparaît :

M^{lle} Gabrielle BORDIER cofondatrice de l'A. P. F.

Après toute une vie d'infirme et six années de souffrances cachées (elle était atteinte depuis six ans, mais on ne devait l'apprendre qu'il y a trois mois, d'un cancer généralisé), Mlle Gabrielle Bordier vient de s'éteindre dans une clinique bordelaise où elle avait dû être transportée. Elle avait 63 ans.

C'est une véritable figure régionale qui, avec elle, vient de disparaître.

Son esprit vif et inventif, toujours habité par le seul souci de la belle œuvre à laquelle elle se dévouait, nous voulons dire l'Association des Paralysés de France dont elle était la déléguée provinciale, sa noblesse d'âme, son courage naturel, sa belle humeur faisaient d'elle un être d'exception qui réunissait toutes les amitiés locales.

Gabrielle Bordier, à l'âge de 5 ans, était atteinte d'une attaque de poliomyélite qui la laissait presque totalement paralysée. Grâce à un très long traitement et à un appareillage important, elle obtenait une récupération partielle.

Sa vie devait être une lutte perpétuelle et une victoire sur elle-même à force de volonté. Une foi profonde comme un désir de charité et d'altruisme l'inspiraient et l'avaient entraînée à participer à une action directe en faveur des handicapés. En 1942, avec d'autres paralysés, elle participa sur le plan national à la création de l'Association des Paralysés de France dont elle devint la responsable ré-

gionale pour Charente - Poitou (1.500 paralysés).

Dans un élan d'enthousiasme, négligeant sa fatigue et son handicap, elle se donna passionnément et, bien sûr, bénévolement à l'œuvre qu'elle avait contribué à fonder. Son action fut une réussite totale dans chacun des quatre départements où elle se manifestait : des délégués et des groupes de handicapés organisant des réunions entre malades, des sorties même, des « contacts » robotisés.

Animatrice d'un désintéressement absolu, Gabrielle Bordier n'a vécu que pour son œuvre.

Elle était chevalier de la Santé Publique depuis le 16 juillet 1956 et chevalier de l'Ordre national du Mérite depuis le 14 mai 1970.

Sa sœur, Renée Tille, épouse d'un médecin de Beauvoir tué sous un bombardement pendant la guerre alors qu'il se rendait en visite chez un malade, était décédée il y a plusieurs années du même implacable mal.

Les obsèques seront célébrées demain mercredi en l'église abbatiale de St-Maixent, paroisse de la très regrettée disparue. L'inhumation se fera dans la sépulture familiale d'Exireuil.

Le « Courrier de l'Ouest » en ces douloureuses circonstances, adresse ses très vifs sentiments de condoléances à Me Claude Tille, veuf et fils adoptif de Gabrielle Bordier dont il porte le nom accompli au sien, à Madame et à leur fille, ainsi qu'au bureau départemental de l'Association des Paralysés de France.

Il y avait, durant ces années 60 une petite organisation qui se créait. Puis Mlle Bordier est tombée malade, elle était atteinte d'un cancer. En 1966, Mme Treille a accepté d'être déléguée départementale. Elle s'est chargée de trouver à son tour dans chaque canton, des délégués cantonaux et a créé une délégation départementale plus dynamique, mieux structurée.

1972 : Une grande étape : la création du foyer Gabrielle BORDIER

Parthenay

SOCIÉTÉ

Foyer Gabrielle-Bordier : trente ans d'intégration du handicap

Le Foyer de personnes handicapées Gabrielle-Bordier va bientôt fêter ses 30 ans. 30 ans passés à lutter pour l'intégration du handicap dans la vie de la cité.

Le foyer Gabrielle-Bordier va bientôt fêter ses 30 années d'existence. Quelle meilleure occasion pour mesurer le chemin parcouru depuis dans l'intégration du handicap et des handicapés ? Au début de l'installation du foyer à

Parthenay, l'une des villes les mieux adaptées aux handicapés

Parthenay, lorsque des résidents par-taient faire un tour en ville en fauteuil, il n'était pas rare que des Parthenaisiens téléphonaient en « signalant » : « Il y en a un qui s'est échappé ! ». Maintenant, cela fait partie de la vie courante des autres Parthenaisiens que de rencontrer des résidents se promenant, se rendant à des rendez-vous, faisant partie d'associations, en un

mot : participer comme tout un chacun à la vie de la cité. « Il y a 30 ans, le handicap était mis de côté, pas considéré. On installait les foyers dans des lieux un peu cachés », note Michel Maguis, directeur du foyer Gabrielle-Bordier. Quant à l'intégration des handicapés dans la cité, il ajoute : « Parthenay est une des villes les mieux adaptées pour accueillir les personnes handicapées ».

Ouverture sur la vie
Le foyer Gabrielle-Bordier porte le nom de celle sans qui (ainsi que Claude Treille) rien n'aurait pu se faire. Gabrielle Bordier était à l'époque déléguée départementale des Paralysés de France. Ce centre est le troisième de ce type construit en France.

Ouvert le 1er décembre 1972, il accueille 73 résidents (avec la partie



Michel Maguis, directeur du foyer Gabrielle-Bordier.

appartements indépendants proches du foyer). Parmi les 73 premiers pensionnaires, ils n'étaient alors que cinq issus du département. Maintenant, ils sont 23.

Le foyer s'est donné trois types de missions envers ses résidents : thé-

bergement, la santé et les soins, la vie sociale et l'animation. Au foyer « tout est fait pour que les personnes soient ouvertes sur la ville et sur la vie », ajoute le directeur. De fait, le foyer se trouve souvent partie prenante de nombreuses actions et même souvent site de manifestations comme le Téléthon.

Toujours plus d'autonomie
Pour fêter ses trente ans, les festivités se dérouleront pendant six jours. Des expositions rappelleront les 30 ans passés : photos, films, réalisations des résidents... Mais au foyer Gabrielle-Bordier, si chacun aime faire la fête en se remémorant les épisodes du passé, on sait se projeter dans l'avenir. C'est ainsi que chacun travaille sur le style d'accueil qu'il faudra proposer, à l'horizon 2010, aux personnes handicapées. Il faudra sans doute aller vers toujours plus d'autonomie des résidents et que ceux-ci aient toute latitude pour choisir.

Pierre GROUSSARD.

En mai 1968, l'APF ouvre ses premiers locaux rue du Rempart, à Niort. En 1973 il y a eu des « tractations » avec le siège national pour la création d'un poste d'assistante sociale à l'APF mais c'est un poste de secrétaire à mi temps pour Mlle Bigosinski qui est créé. C'est ainsi qu'est arrivée Mme Berthonneau.

Depuis les années 60, l'APF était confrontée aux besoins des enfants qui avaient été touchés par la poliomyélite dans les années 50 et qui représentaient une lourde charge pour leurs parents. Ceux-ci ne souhaitant pas les voir partir dans un foyer trop éloigné, c'est comme ça qu'est née l'idée de la création d'un foyer dans le département. Il y avait un besoin réel. En effet, à cette époque, beaucoup de jeunes adultes étaient orientés à Garches, par exemple, en foyer de rééducation.

Comme nous l'explique Mme Charleux, à cette époque, secrétaire de la délégation : « Sur le plan technique, c'était Mr Treille qui s'en chargeait. Claude Treille était plutôt du côté humain

et recensait les besoins du département. Mr Michel Jancel, qui était chef de division à la préfecture, et avec qui Mr Treille était en très bonne relation, nous apportait son soutien également. Avec toutes ces informations, ils ont fait un montage financier pour pouvoir créer ce foyer »

Mr Treille : « C'était la première expérience dans la région. Il a tout d'abord fallu trouver de l'argent. Comme 'j'avais mes relations', je me suis arrangé avec les HLM de Niort et le Conseil Général pour avoir des subventions pour construire ce foyer. On a hésité à l'époque pour la localisation. On pensait le faire tout près de Niort, à Aiffres, notamment pour la proximité de la gare, pour ceux qui arrivait en train. Mais il y avait des difficultés pour relier Aiffres à Niort, les routes étaient trop étroites, et puis nous avons pensé que Parthenay, qui était une ville moyenne, serait plus adaptée pour que les personnes puissent s'y épanouir. Dans une petite ville, les 'handicapés' se sont intégrés à la population mieux qu'ils ne l'auraient fait à Niort. On a décidé de l'appeler « Gabrielle Bordier » en sa mémoire car elle était décédée depuis peu. »

Mr Pierre, ancien administrateur du



service social de la CAF se rappelle qu' « au départ c'était une petite affaire puis ça s'est développé, développé... ça toujours été un foyer qui a très bien marché, les directeurs ont toujours été très bien »

Mme Prouteau qui a fait partie du conseil d'administration avec Mme Treille se souvient du premier directeur du foyer, Mr Jacques Arnaud, «un homme très dévoué qui s'est beaucoup investi dans la création du foyer».

A cette époque, Mme Treille a commencé à organiser des soirées au profit des Paralysés de France, soirées théâtrales, chorales, dîner, etc... pour rapporter ce qui manquait le plus : l'argent ! « C'était très artisanal tout ça au début », confie Mr Treille.

Dans les années 60, les rassemblements étaient souvent regroupés avec les départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime.

Mr et Mme Prouteau étaient responsables du groupe amitié, à la suite de Mme Ginette Cail. « On organisait des réveillons de Noël dans les locaux de la délégation, rue de la Corderie, avec Jean Paris. En 1971, on a commencé à organiser des rallyes voitures qui rassemblait beaucoup de



monde. Ca a duré plusieurs années. Il y avait un parcours avec des épreuves. Le midi, tout le monde se retrouvait pour déjeuner. Tous les ans, Mme Berthonneau qui possédait une propriété près d'Augé, invitait tout le monde à un grand pique-nique chez elle. »

Des années 75 à 90 : un grand développement... et une loi pour « aller plus loin »

Mme TREILLE passe le relais

L'association s'est bien développée, il y avait une structure qui était bien organisée, des secrétaires, une assistante sociale. La délégation des Deux-Sèvres donnait un exemple de dynamisme et d'organisation. *« Mon épouse, Claude Treille, était quelqu'un de très dévouée pour l'association. Elle allait vers les autres, tant vers les personnes handicapées que vers les administrations. Elle a franchi le pas que les personnes handicapées ne pouvaient pas faire à l'époque »*. Puis, vers 1982, grâce à un legs, elle a acheté des locaux sur Niort, ce qui a permis l'installation des bureaux rue de la Corderie.

« Lorsque Claude a eu des responsabilités nationales, elle a voulu passer le relais en 1982 à une

personne handicapée qu'elle connaissait : Michèle Calmein, en qualité de déléguée salariée. C'était une femme remarquable de courage, et une amie.

Ma femme a consacré plus de trente ans à l'association. Dans la vie, il y a ceux qui tournent autour de leur nombril, et il y a ceux qui aiment à participer. C'était à l'époque où il y avait un véritable esprit du bénévolat en France, il y a une trentaine d'années. Ca s'est perdu un peu. Et puis il faut reconnaître qu'une association comme l'APF avait besoin d'une structure administrative, donc de personnel salarié.

Ce que nous voulions progressivement, c'était non pas prendre la place des 'paralysés' au sein de l'association, mais les débarrasser de cette charge, en travaillant en collaboration et en symbiose avec eux

Le mérite national à Madame Treille

Le 1^{er} Décembre 1979, Monsieur FOUCHIER, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, a remis à Madame TREILLE, la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Ce fut l'occasion d'une cérémonie amicale, au foyer Gabrièle BORDIER, avec en toile de fond, le souvenir de celle qui a donné son nom au foyer et toute son existence pour notre cause.

En effet, Monsieur FOUCHIER, ami de notre association de longue date, est de ceux qui ont eu le bonheur de connaître Mademoiselle BORDIER. Il a donc su, de façon émouvante, nous rappeler ce que fut l'action de G. BORDIER, et aussi, avec quelle réussite elle a su passer le flambeau à Madame TREILLE.

Avec ses remerciements à Monsieur le MINISTRE, Madame TREILLE s'adressait également à tous les adhérents, c'est pourquoi l'intégralité de son allocution vous est retransmise.

"Monsieur le Ministre, je vous remercie de tout cœur, d'avoir accepté d'être « mon Parrain » à l'occasion de cette cérémonie familiale organisée avec tant de gentillesse par les responsables du Foyer Gabrièle Bordier de PARTHENAY et la Délégation départementale des Paralysés de France.

L'honneur qui m'est fait rejaillit sur nous tous, et je tiens à vous exprimer à nouveau nos sentiments de reconnaissance pour l'appui bienveillant que vous avez toujours réservé aux handicapés et à notre association.

Je vous remercie également des paroles élogieuses que vous avez prononcées à mon égard et qui m'ont profondément touchée.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, retracer les activités que j'ai remplies depuis 28 ans en divers domaines, et en particulier dans le cadre de l'A.P.F.

Si j'ai consacré effectivement de nombreuses journées de travail, et apporté dans mon action bénévole une grande part de moi-même, cela n'a rien de exceptionnel.

N'y voyez là aucune fausse modestie ; j'ai simplement comme bon nombre d'entre vous ici présents, apporté ma contribution afin d'améliorer le sort de ceux que la vie a frappés.

J'ai suivi dans ce domaine l'exemple de ma mère qui pendant la guerre, alors que j'étais enfant, se dépensa avec beaucoup de dévouement au sein de la Croix-Rouge et de diverses œuvres à PARTHENAY.

Plus tard, je fus certainement sensibilisée davantage aux problèmes sociaux par la profession de mon mari, mais aussi je le crois, par ce besoin de participation qui nous anime tous les deux, et qui nous a toujours rapprochés et unis.

Monsieur le Ministre, nous fêtons aujourd'hui le 7ème anniversaire du Foyer Gabrièle Bordier dont notre Association est si fière. Ce foyer, auquel j'ai voulu donner le nom de l'amie si chère qui m'a fait connaître l'A.P.F., et pénétrer dans le monde si attachant des paralysés. Grande handicapée, surmontant ses propres souffrances pour se pencher sur celles des autres, Gabrièle BORDIER, fut, pour moi, le plus bel exemple de courage, de volonté et d'amour.

Cette croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite que je viens de recevoir, je voudrais la dédier à sa mémoire et bien simplement la partager avec tous ceux qui, depuis 30 ans, m'ont apporté leur concours.

Je voudrais la partager aussi, avec les handicapés physiques des Deux-Sèvres, résidents du foyer de Parthenay, et membres de notre association qui nous font confiance et auxquels nous continuerons d'apporter toute notre aide aux côtés de l'administration et des élus de notre département.

Au cours de ces longues années, j'ai peut-être donné beaucoup à l'A.P.F., mais je peux affirmer qu'en retour, j'ai beaucoup appris et j'ai beaucoup reçu sur le plan de la sensibilité et du cœur".

Me faisant l'interprète de tous les handicapés de notre département, je me crois autorisé à dire : merci Madame TREILLE de votre dévouement à notre cause, mais aussi et surtout, merci de la façon dont vous le faites, c'est-à-dire avec votre cœur, votre amitié et votre simplicité.

J. PROUTEAU

pour garder l'esprit qui les animait. C'était difficile de demander aux personnes handicapées, qui déjà avaient leurs problèmes à régler, de prendre en charge la responsabilité administrative d'une association. Je crois que c'est une bonne chose de faire une organisation « bicéphale », avec les personnes handicapées et les personnes valides.

Claude, lorsqu'elle était au bureau national, avait peur que ça devienne trop géant en disant qu'elle allait peut-être perdre de ce côté humain mais qui était trop artisanal. »

Germaine MOYSAN, assistante sociale.

Mlle Moysan était enseignante. En 69, une amie lui a proposé d'occuper ses vacances d'été en l'accompagnant à un séjour APF. Germaine ne connaissait pas du tout le 'milieu handicapé'. « Donc, j'y suis allée et ça s'est très bien passé. On était une bonne équipe, valides et handicapés. J'y suis retournée plusieurs fois. »

En 1971, elle entre à l'école d'assistante sociale d'Angers, et comme le milieu de l'APF lui plaisait, elle a obtenu une bourse pour y travailler après sa formation. « Assistante sociale, je ne savais pas ce que c'était, 'j'en connaissais pas la queue d'une !' J'avais envie de quitter l'enseignement. J'ai fait les séjours APF jusqu'en 1975 et en 1976

je suis entrée directement à la délégation des Deux-Sèvres. J'y suis restée 22 ans. »

« On était d'abord rue du Rempart, dans une maison, avec mon bureau à l'étage, ce qui était peu commode ! Quand une personne valide venait, elle montait et quand une personne handicapée venait, je descendais ! On a déménagé en 1978 pour aller rue de la Corderie.

Quand j'ai commencé, Mme Treille était déléguée départementale bénévole, il y avait Mme Charleux, la secrétaire qui était salariée. Et il y avait Mme Berthonneau, ma secrétaire et moi. C'est tout ! Ca a duré longtemps comme ça.

Le service social était un peu à part de la délégation, il y avait une assistante sociale-chef à Paris avec un service social bien constitué. Elles étaient environ 150 assistantes sociales dans toute la France et elles se retrouvaient régulièrement pour des formations.

« Les gens me contactaient le plus souvent par le bouche à oreille et j'étais aidée aussi par le travail des correspondants locaux. Leur rôle était de faire le lien entre la délégation et les personnes. C'était la délégation sur le terrain. Ils étaient très actifs. Je les voyais régulièrement car c'était eux qui, le plus souvent, me faisaient des signalements concernant

les personnes qui avaient besoin d'une aide ou d'un conseil. Le travail n'était pas le même que maintenant, c'était en quelque sorte moins lourd je pense. J'avais le temps de dire aux gens : 'je reviendrais vous voir', chose qu'à la fin je ne faisais plus. Je faisais plus que répondre à la demande au départ, je faisais tout. Je n'étais pas formée pour, mais je faisais du médical, de l'ergo, de la psycho, comme j'étais toute seule ! C'était un travail très très riche. »

« Quand je suis partie en 1998, il n'y avait pas encore la grosse équipe comme il y a maintenant, avec l'ESVAD et le SESSD »

Dans le souci de répondre au souhait grandissant des personnes handicapées de vivre à domicile, Germaine Moysan a fait, avant son départ, un travail important pour répertorier les besoins des familles qui permettra de préparer la création de l'un de ces deux services (service d'éducation et de soins spécialisés à domicile) qui ouvrira en 2000.

Les bénévoles et les salariés se multiplient

Danielle Desvignes a connu l'APF il y a très longtemps...Elle était responsable des Eclaireurs de France dans la région parisienne et travaillait en

collaboration avec un centre de Melun où les jeunes organisaient des sorties une fois par mois avec des jeunes handicapés.

Avec son mari, ils sont venus vivre dans les Deux-Sèvres en 1980; son mari étant handicapé, c'est tout naturellement qu'ils se sont tournés vers l'APF. Ils ont été très rapidement pris en charge, « *l'ambiance y était très sympathique, il y avait une très grande ouverture d'esprit* ». Ils ont rapidement fait partie intégrante de l'équipe pendant environ 12 ans. La responsable à l'époque était Michèle Calmein. « *Il y avait très peu de salariés : une déléguée, une assistante sociale et une secrétaire, avec un groupe de*



bénévoles très important. C'était une équipe élargie qui fonctionnait en secteurs, qui se réunissait tous les mois ou tous les deux mois environ. Les secteurs étaient organisés en fonction de la répartition des bénévoles. Ils étaient animés en majorité par des personnes en fauteuil, accompagnés de leurs amis ou familles ».

En 1984, Mme Calmein ouvre une antenne à Thouars avec un poste de salarié : celui de Guy Rigault. Dans le nord du département de nombreuses personnes handicapées se mobilisent : on se souvient entre autres de Marie Odile Godet, Christian Geffard, Michel Chataigner...

Tous à l'époque se sont formés pour connaître la réglementation accessibilité et être capables de trouver les solutions, pour aider les personnes et même les architectes. « *...quand il y avait un problème dans les secteurs, tous étaient capables d'y répondre.* »

Quand une personne avait un problème, il y avait toujours quelqu'un, « *on était jamais isolé...* » Puis, chaque secteur organisait des activités, des pique-nique.

« *Je me souviens de Pierre et Françoise Denis, ils étaient toujours présents à l'APF. Dans tout ce*

qu'on a fait, je n'ai jamais vu Pierre et Françoise qui n'étaient pas là, même quand on est allés manifester à Paris ! »

Après une première expérience au sein de l'APF dans les années 50 sur Paris, Pierre et Françoise Denis rejoignent l'association dans les Deux-Sèvres en 1976. Ils vont commencer à organiser des voyages en car vers Paris, ville qu'ils connaissent bien, puisqu'ils en sont originaires. *« Les groupes étaient hébergés dans des maisons familiales, parfois très dispersées, surtout la première année. La Croix Rouge était associée à ces projets et des secouristes bénévoles nous accompagnaient dans notre périple »*. Pierre et Françoise s'occupent depuis 17 ans de la collecte de textiles sur leur commune du Vanneau. Au début, ils devaient gérer 10 communes en même temps, de Mauzé à Frontenay ! Aujourd'hui, ce sont des référents en la matière au Vanneau. *« Les habitants des environs ont pris l'habitude de venir eux-mêmes déposer leur textiles chez nous, sous le hangar. Alors, quand ça déborde, on demande aux voisins de nous aider à les rentrer à l'abri ! »*

Ils se rappellent aussi les nombreuses activités organisées pour faire rentrer des fonds : des tombolas avec des lots qu'ils ont écoulés encore pendant des

années sur les concours de belote, des petites barques confectionnées et revendues, un fameux rallye-voiture dans le marais où ils n'étaient que quatre à l'organiser ! *« On avait repéré une statue à un croisement qu'on avait noté sur le plan. Quand on a voulu refaire le trajet, on ne l'a jamais retrouvé ! On a cherché pendant des heures en tournant dans tous les sens, mais pas moyen ! »*

Et puis il y avait les ventes d'agendas : *« Aujourd'hui, les banques les offrent à leurs clients, mais on a toujours «les habitués» qui sont prêts à donner un petit quelque chose pour une bonne action »*

Mme Savatier, quant à elle, se faisait conduire le plus souvent par Monsieur et Madame Baudouin de Melle. Ils allaient ensemble aux réunions de l'équipe. Au niveau des activités, il y avait par exemple le méchoui organisé tous les ans à la Repentie de Magné. Ils ont organisé beaucoup d'expositions ventes au profit de l'APF. Mme Savatier faisait des confitures, elle a aussi brodé des T-shirts qui n'ont pas été achetés *« les gens ont préféré des colliers en verre... »*

« Avec l'équipe, on se réunissait dans des salles comme les MPT. C'était souvent dans le milieu du

département. *Pour remercier les gens qui aidaient au ramassage textile, on a commencé à organiser des soirées avec des musiciens. Il y en a eu à la Tour Chabot, par exemple. »*

Il y a eu aussi une grande soirée organisée par Monsieur et Madame Gauthier : *« C'était à la salle de Chauray, ou on pouvait loger 600 personnes. Il y a des gens qui sont venus de partout, même de Melle ! C'était le 1^{er} mai, on nous avait dit qu'on n'aurait personne, mais finalement ça n'avait pas trop mal marché ! »*

Alexandre Vay est adhérent et bénévole depuis 1984. Il s'est présenté à l'époque pour occuper un peu de son temps comme bénévole. Michèle Calmein, déléguée départementale, lui a proposé d'être trésorier du fait qu'il était comptable de profession. *« J'y ai passé de bonnes années, c'était très intéressant de participer à un congrès, de faire différents déplacements à Paris, au siège, avec Mme Calmein. A cette époque, Mr Rouzeau était responsable régional, mais pas encore directeur général. »*

Il a fait partie de l'équipe départementale, a participé aux différents ramassages textiles. En mars, il y avait la semaine nationale du handicap, au cours de laquelle était réalisée une quête sur la voie publique.

Mme Rammeloo me montre les premiers tableaux qu'elle a mis en place pour les collectes de textiles commencées en 1985 dans le canton de Mauléon. Tableaux complexes mais bien ordonnés de noms de responsables par secteur, de lieux de ramassage, de nombre de sacs à distribuer...

« L'APF contactait par courrier les maires des communes concernées, puis je téléphonais aux personnes susceptibles de pouvoir prendre la responsabilité selon les secteurs. Les locaux de stockage étaient le plus souvent mis à disposition par les mairies (salle communale...) »

Pour récupérer les collectes, un adhérent, chauffeur chez Grimeau à Bressuire, se faisait prêter un camion par sa société. »

Suite à la première collecte organisée, Michèle Calmein a décidé d'organiser une fête pour remercier tous les bénévoles qui avaient participé à la collecte. *« Ca été très apprécié de tous les bénévoles. »*

« A l'époque de Mme Calmein, les réunions avaient lieu le plus souvent sur Parthenay, ce qui permettait aux personnes les plus éloignées dans le nord du département de venir plus facilement. »

Nous vous remercions d'avoir bien voulu participer au Ramassage de Textiles soit comme organisateur, soit comme distributeur ou comme ramasseur.

Cette opération a eu lieu, avec succès, sur tout le Département,

Et nous sommes heureux d'inviter tous les participants à une soirée détente le :

Samedi 26 Octobre 1985

de 16 H à 20 H

au Foyer Rural de SAINT PARDOUX
(Centre géographique du Département)

A cette soirée amicale, nous serons très contents de vous accueillir, ainsi que vos conjoint et enfants.

Dans cette attente, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sincères sentiments.

La Déléguée Départementale
Michèle CALMEIN

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre réponse avant le 21 OCTOBRE à :

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique

A. RAMMELOO

CORRESPONDANT

LE TEMPLE - 72 - ALBÉON

Michèle Calmein a quitté la délégation de l'APF en 1988 pour créer et gérer le centre EDIMA à Parthenay. C'était une surface d'exposition de matériel pour les personnes handicapées. Après son départ, Mr Balquet l'a remplacé. Puis, Mr Loustalot, qui faisait partie de l'équipe départementale, a pris la suite.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Distinction pour Michèle Calmein

Des mains de M^{me} Treille et en présence de Bernard Foucher, sous-préfet, Michèle Calmein, directrice de EDIMA, a reçu l'ordre national du Mérite, saluant un parcours des plus méritants.

Contactée par l'association des paralyés de France en 1972, alors qu'elle se relevait doucement d'une maladie, elle décide, handicapée elle-même, de se consacrer aux autres, en acceptant l'animation d'un groupe de jeunes handicapés. Très compétente, elle se voit confier la charge de diriger la délégation de l'APF de la Mayenne, jusqu'en 1982, prenant ensuite à Niort, la succession de M^{me} Treille, à l'APF des Deux-Sèvres.

« En 1988 » rappelle M^{me} Treille en s'adressant à Michèle Calmein, « ayant pris conscience des souhaits des handicapés, de pouvoir librement et en dehors de toute contin-

gence commerciale, s'informer et choisir les matériels spécialisés de haute technicité adaptés à leur besoins : vous vous lancez dans la création d'une structure d'exposition, EDIMA. Aujourd'hui, face aux réticences des uns et des autres, le combat est gagné ».

Saluant Michèle Calmein, symbole du courage, du dévouement et de l'opiniâtreté dans l'action, M^{me} Treille lui a remis sa distinction. M^{me} Calmein est désormais chevalier dans l'ordre national du Mérite.

**POMPAIRE
PÊCHE ÉTANG
DE LA ROULIÈRE**
VENTE DE POISSONS
Samedi 21 et
dimanche 22 décembre

COUQUIER DE L'OUEST • SAM. 21 ET DIM. 22 DÉCEMBRE 1991

En 1989 « *On a commencé à organiser un repas de « rentrée » (c'est devenu un rendez-vous incontournable qui existe toujours) ...à ce moment là c'était un méchoui à côté de l'embarcadère Cardineau, à la Repentie de Magné. On allait faire des tours en barque, même*

en fauteuil. Il y faisait chaud et quand on se mettait à boire, ça en fatiguait certains ! Il y avait de la musique, on dansait. »

Les activités ont continué à se développer, ainsi que les actions revendicatives comme pour l'accessibilité au cinéma de Niort. Beaucoup d'adhérents se souviennent également de 'la grande manif' à Paris en 1999, où ils furent très nombreux à se déplacer pour réclamer, entre autres, l'augmentation des allocations.

Vers l'avenir...

Aujourd'hui, beaucoup d'adhérents, de bénévoles, continuent à se battre pour faire reconnaître leurs droits en tant que citoyens à part entière. Tels Christian Geffard ou Marie Odile Godet qui sont également élus dans leurs communes respectives ... mais tous s'accordent à dire que :

« La reconnaissance du handicap par le citoyen de la rue, ce n'est pas encore rentré dans les mœurs, ne serait ce que par l'accessibilité, il y a encore à convaincre beaucoup de gens »

Michel Audurier, habitant Parthenay, sait que l'accessibilité d'une ville facilite l'intégration de la personne en situation de handicap dans la société : « *Tous les aménagements se sont mis en place dans les années 70 et 80, suite notamment à la construction du foyer de vie Gabrielle Bordier et récemment encore depuis quelques années.*

Cette accessibilité nous permet de pouvoir sortir beaucoup plus facilement et en toute autonomie. Il n'est pas rare de croiser en ville et dans les supermarchés des personnes en fauteuil roulant faisant seules leurs courses. Par conséquent, les autres habitants de la ville ne « prêtent plus attention aux personnes handicapées », elles font partie de la cité, tout simplement ».

Michel s'en rend d'autant plus compte lorsqu'il va dans d'autres villes : peu de places de parkings réservées, trottoirs trop étroits et non abaissés...Et le regard des gens n'est pas le même...

Etre proche de l'APF a, pour beaucoup, aidé à partager ses questionnements, ses combats, ses souffrances parfois aussi.

« C'est vrai qu'on était tous passionnés et très intéressés, et puis c'était avant tout un groupe d'amis. Voilà, c'est toujours ça l'APF ! »

« Je sais que quand j'ai besoin d'un conseil, d'un soutien pour une démarche, je peux toujours compter sur l'APF. »

« L'APF, on est content de les trouver quand on a des problèmes. On a toujours de bons conseils, parce qu'il est vrai que nous, on ne sais pas toujours où frapper pour demander des aides, des subventions. On essaie de ne pas les embêter trop souvent ! Mais, on sait que, quand on a besoin, ils sont là. »

C'est maintenant une « belle maison ».

C'est toujours une « belle aventure » (Georges Treille)

Remerciements :

Danielle DESVIGNES, Georges TREILLE, Josiane PIERRE, Odette GAUDIN, Ginette RAMMELOO, Mr et Mme GIBOUIN, Jacques COULAIS, Lucien LECLAIRE, André MENAND, Mme CHARLEUX, Mr BOILEAU, Mme BRUNET, Germaine MOY-SAN, Michel AUDURIER et sa maman, Pierre et Françoise DENIS, Mr et Mme MAROT, Pierrette SAVATIER, Guy PIERRE, Annette METIVIER, Serge MAUDET, Mme PROUTEAU, Alexandre VAY, Mr et Mme DOUCET, les résidents du foyer Gabrielle BORDIER et leurs animateurs Gilles TAPIN et Pascale GUERRIN, Céline CHASSERIAUX, Micheline BLOT, Madeleine PROUST, Madeleine MŒURS, Mme CRAON, Mme TRONCHE, Mr GEFFARD, Mme ROSSARD, Joël BARBIN, Michel AIRAULT et sa famille, Marie-Françoise TILLE, Marie France PAYE, le « *club des entreprises* » de la délégation qui a financé l'intégralité de ce projet, ainsi que toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien.

Un grand merci tout particulièrement à Maryse OUVRARD et Michèle CHAUMET, qui m'ont suivie et soutenue tout au long de cette belle aventure.

Mint - 15 mai 2004

Chère Madame, je m'excuse tout - la fois de ne pouvoir pas revenir, et de ne l'être qu'une toute petite participante - l'histoire A.P.F. - le reflet exact d'une ~~forte~~ présence plus amicale qu'efface dans un réseau qui n'était totalement élargi - et où je n'entais que par "voisinage".

Je regrette aussi de ne pouvoir me joindre - vers le 25 juin - il n'aurait été agréable de revoir certains A.P.F. dont l'activité me fut précieuse dans de nombreuses circonstances

difficiles de ma vie - C'est cela aussi, une bonne vie vraie quelle que soit son objectif premier - Pour amicalement - ainsi et celles qui se souviennent encore que j'existe.

Madeleine Proust



Route de Niort - St-Maixent-l'École